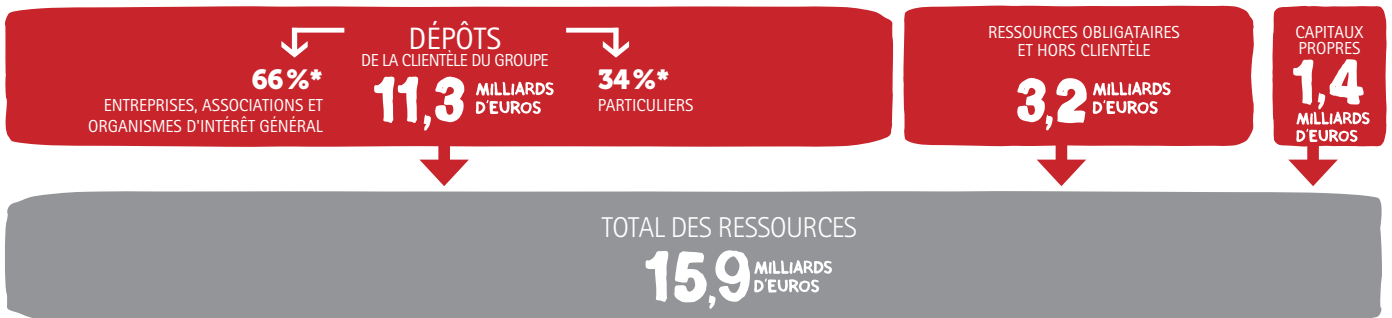


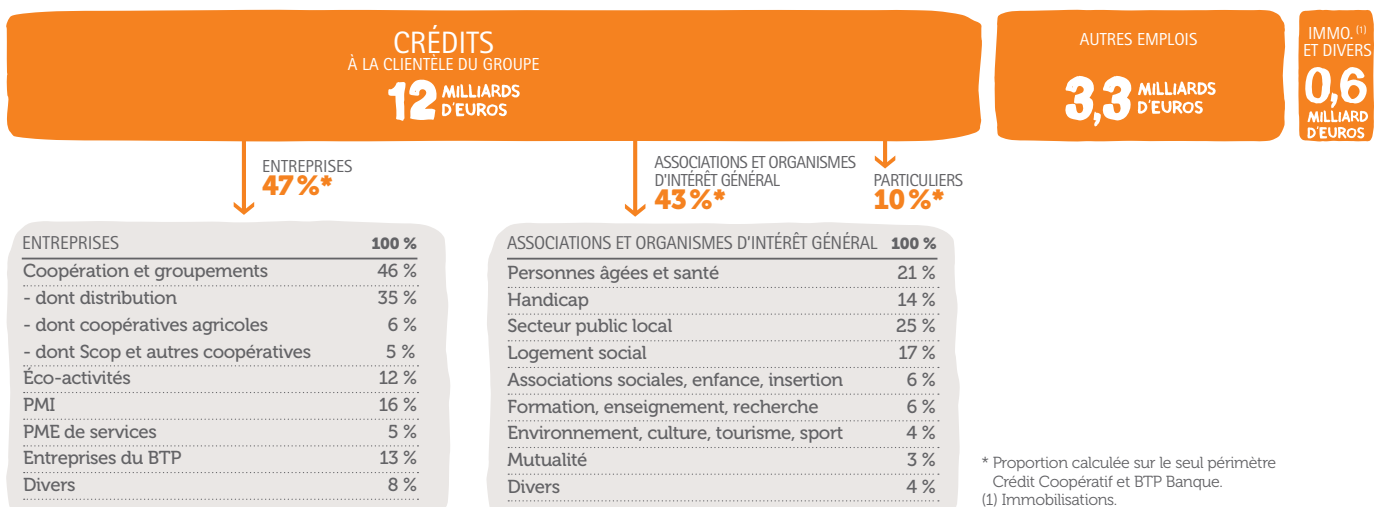
NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE BANQUE COOPÉRATIVE

Le circuit de l'argent au Crédit Coopératif (bilan 2015)

D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



OÙ VA L'ARGENT ?



Une banque au service de l'utilité sociale et environnementale

- > La vocation du Crédit Coopératif est de financer une économie réelle au service de l'Homme et de son environnement, en particulier les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'intérêt général (72 % des crédits aux personnes morales en 2014). Il contribue ainsi au développement économique des territoires et à l'emploi, à la lutte contre les exclusions et à la préservation de l'environnement.
- > Il favorise l'accès au crédit en partenariat avec les groupements de ses clients. Il est la banque de référence pour les opérateurs de microcrédit professionnel et personnel, et propose également une offre complète de services pour les majeurs protégés.
- > 30 ans d'innovation au service de l'épargne solidaire et responsable : il propose la plus large gamme de produits bancaires éthiques et solidaires. Il a créé le compte Agir et des produits d'épargne qui permettent aux clients de choisir dans quels secteurs sont utilisées les sommes déposées, dans une logique de traçabilité.
- > 30 ans d'engagement de la Fondation Crédit Coopératif au service des projets innovants de l'ESS.

Une coopérative qui appartient à ses clients

- > 100% du capital et des droits de vote sont détenus par des clients, selon le principe : « une personne = une voix ».
- > Le Conseil d'administration est composé principalement de représentants de fédérations et mouvements de l'ESS, représentatifs de sa clientèle. Il comprend également des représentants des sociétaires particuliers et des salariés de la banque.
- > Le Crédit Coopératif n'étant pas coté en bourse, la valeur des parts sociales n'est pas soumise aux fluctuations du marché. Son résultat annuel est réparti entre réserves impartageables, rémunération limitée du capital et ristourne aux clients-sociétaires.
- > Le Crédit Coopératif cultive sa différence coopérative en associant les sociétaires à la vie de la banque et en leur rendant des comptes, au-delà des obligations réglementaires.

Des pratiques bancaires responsables

- > Des lignes directrices précisant la politique de la banque :
 - Vis-à-vis des paradis fiscaux : ni implantation ni financement dans une liste de pays élargie au-delà des approches réglementaires ;
 - Vis-à-vis de certains secteurs sensibles ou controversés : armement, énergies fossiles, nucléaire...
- > Des pratiques de gestion raisonnées et non-spéculatives :
 - Pratique d'une finance patiente ;
 - Exclusion des produits spéculant sur les matières premières, notamment alimentaires ;
 - Approche responsable des actifs financiers gérés pour compte propre ;
 - Modération des rémunérations variables des chargés de clientèle et des bonus des opérateurs de marché, en deçà des standards bancaires ;
 - Création d'une Contribution Volontaire sur les Transactions de Change, à la charge de la banque, reversée à une ONG de développement.

Une démarche d'amélioration de ses pratiques internes

- > Pour améliorer ses pratiques d'employeur : des plans d'action structurés sur le handicap, la mixité, la situation des séniors, la gestion des emplois et des compétences.
- > Pour réduire ses impacts environnementaux : calcul annuel du bilan carbone et actions de réduction.
- > Pour favoriser les pratiques de responsabilité : des critères de RSE intégrés dans la rémunération variable des dirigeants.

Une volonté de transparence

- > Sa première responsabilité est de rendre des comptes sur l'utilisation de l'argent confié par ses clients :
 - Son rapport annuel est certifié par la GRI (Global Reporting Initiative) au niveau A+, le plus élevé en termes d'exhaustivité des informations sur le développement durable.
 - Les lignes directrices précisant la politique de crédit et d'investissement sont disponibles sur son site Internet.
- > Il développe des outils de pédagogie bancaire (traçabilité du circuit de l'argent : voir au recto) et de dialogue avec ses clients sociétaires (instances de la vie coopérative, site Internet) pour permettre à ses clients d'être acteurs de leur banque.

Ses actions sont reconnues à l'échelle internationale, comme le montre son admission à la GABV (Global Alliance on Banking on Values), un collectif de banques engagées pour une finance transparente et responsable.